

# Tarifification

**des Opérations de placement**



## Services relatifs aux opérations de placements Frais et commissions

### 1. Opérations réalisées pour le compte des détenteurs de valeurs

1.1 Garde de titres au profit de la clientèle (titres matérialisés ou en comptes) titres capital, obligation et titres de créances négociables, certificats d'investissement, monnaies et matières d'or et valeurs.

Min 50 DH/ déposant - commissions payables trimestriellement sur la base des taux annuels suivants :  
 clientèle locale - à hauteur de 500000 DH : 0,30%  
 - de 500001 à 1000000 DH : 0,2%  
 - de 1000001 à 5000000 DH : 0,15%  
 - > à 5000000 DH : 0,10%

1.2 Paiement de coupons

- a- coupons domiciliés
- b- coupons et dividendes non domiciliés

Gratuit  
 2% de la valeur du coupon,  
 minimum de 20 DH

1.3. Achat, vente de titres pour compte de la clientèle

a- collecte d'ordre

0,10% du montant à régler ou à recevoir

b- règlement / livraison de titres / compensation

- actions
- obligations
- titres de créances négociables
- OPCVM
  - Droit d'entrée
  - Alistitmar Chaabi Trésorerie
  - Alistitmar Chaabi Actions
  - Alistitmar Chaabi Diversifié
- Assanad Chaabi
- Al Amal
- Kenz Plus
- kenz actions
- Kenz obligations
- Kenz rendement

0,2% du montant à régler ou à recevoir  
 0,1% du montant à régler ou à recevoir  
 0,1% maximum de 1000 DH

Gratuit  
 1,50% taux banque  
 Dont 0,50% taux FCP  
 1,00% taux banque  
 Dont 0,30% taux FCP  
 0,50% taux banque  
 Gratuit  
 Gratuit  
 1,50% taux banque  
 dont 0,50% taux FCP  
 0,50% taux banque  
 1,00% taux banque  
 dont 0,30% taux FCP

## Services relatifs aux opérations de placements Frais et commissions

• Droit de sortie	Gratuit
• Alistitmar Chaabi Trésorerie	1,00% taux FCP
• Alistitmar Chaabi Actions	dont 0,30% taux FCP
• Alistitmar Chaabi Diversifié	Gratuit
• Assanad Chaabi	0,20% taux Banque
• Al Amal	Gratuit
• Kenz Plus	Gratuit
• Kenz actions	1,00% taux banque
	dont 0,30% taux FCP
• Kenz obligations	0,20% taux banque
• Kenz rendement	0,10% taux banque
- Al Iddikhar Chaabi	
• Droit d'entrée	
• frais de rachat avant terme du plan	0,40%
• frais de rachat à terme du plan	Gratuit
• Droit de sortie	
• frais de rachat avant terme du plan	0,20%
• frais de rachat à terme du plan	Gratuit
1.4. Opérations sur titres non domiciliés	
a- échange	0,2%, minimum de 10 DH par opération
- fonds d'Etat	Sur la base de la valeur nominale pour les titres non cotés
- autres	Sur la base de la valeur boursière pour les titres cotés
b- souscriptions aux augmentations de capital	
- en numéraire	0,30% du montant de la souscription, minimum de 20 DH par opération
- à titre gratuit	
c- remboursement des titres (bons de trésor, fonds de l'Etat, Autres)	0,40% du montant remboursé, minimum de 20 DH par valeur

## Services relatifs aux opérations de placements Frais et commissions

d- Transfert de titres dans un autre établissement	
- au Maroc	
i. titres non cotés	0,20% de la valeur nominale
ii. titres cotés	0,20% de la valeur boursière
- à l'étranger	
i. titres non cotés	0,20% de la valeur nominale du titre Frais de correspondant répercutés à l'identique
ii. titres cotés	0,20% de la valeur boursière du titre Frais de correspondant répercutés à l'identique
<b>1.5. Opérations diverses</b>	
a- relevé trimestriel du compte titres	Gratuit
b- relevé supplémentaire du compte Titres	10 DH par relevé
c- attestation Compagnie d'Assurance	50 DH
<b>2. Opérations réalisées pour le compte des émetteurs domiciliés</b>	
2.1 Placements d'obligations TCN et BDT	0,40% du montant de la souscription
2.2 Placement d'actions et augmentations de capital	0,40% de la souscription
2.3 Garantie de placement	0,40% du montant garanti
2.4 Centralisation et gestion des émissions	0,40% du montant de la souscription
2.5 Autres services financiers	
a- domiciliations de coupons	2% du montant des coupons
b- remboursement ou amortissement de titres	0,40% du montant remboursé ou amorti
c- libération d'actions	0,50% du montant à recevoir
d- échange de titres	0,20% de la valeur nominale des titres anciens
e- conservation des titres en attente d'affectation	0,10% l'an
<b>3. Evaluation et introduction en bourse</b>	
3.1 commission d'assistance technique et de conseil	Tarification fixée au cas par cas